SOCIÉTÉ

Droits des gens du voyage : encore un effort !

Une paisible roulotte stationnait sur le parking de la salle Dorgelès, à Blois, samedi. La raison de sa présence ? L'après-midi du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) à la découverte des gens du voyage.

Manouches, citoyens à part… entière ? Telle était la question posée à des élus, responsables d'associations, voyageurs, devant une centaine de personnes, samedi, salle Dorgelès, à Blois. La réponse a fusé : *« Malheureusement, non. Ce sont des citoyens comme les autres, ils payent des impôts, sont inscrits au registre des chambres de commerce,* rappelle Jean-Louis Troussard, diacre et aumônier des gens du voyage. *Mais alors que l'accès à l'électricité est un droit pour tous, allez demander aux gens du voyage s'ils l'ont sur leur terrain et le nombre de maires qui s'opposent à la leur donner. Ce sont aussi les seuls Français qui ont un carnet de circulation à la place d'une carte d'identité. »*

Samuel Michelet, pasteur des gens du voyage, insiste sur ce *« fameux carnet institué en 1969. Il doit être visé tous les trois mois par les gendarmes. Vous dépassez de deux jours la date, vous avez un avertissement. Au bout de trois, c'est une amende salée. »* Pourquoi ce carnet et non pas une carte d'identité comme tout le monde ? *« Pour le contrôle. Ainsi on est facile à localiser. »* Problème, *« vous allez à la banque, à la Poste, n'importe où, ils ne connaissent pas ce carnet. »*

" Ce ne sont pas les gens du voyage qui appellent. Ce sont les gens du village "

Le déplacement n'est toutefois pas le droit le moins reconnu des voyageurs. *« Le vrai problème, c'est s'arrêter,* dénonce Jean-Louis Troussard. *Vous stationnez quelque part, paf, une prune. C'est la vie quotidienne des voyageurs. Seulement, s'arrêter, c'est se soigner, scolariser ses enfants, prospecter la clientèle quand vous êtes commerçant… »* Car comme l'explique Sophie Masson, assistante sociale de Tzigane 41, *« les voyageurs travaillent. Ce sont eux, par exemple, qui récoltent le champagne, produit de luxe exporté à l'étranger. »* Autres métiers courants : *« Le déballage sur les marchés, la vente, achat, récup' de ferrailles. La plupart sont en règle avec la législation. Il faut arrêter d'imaginer le contraire. »* Reste que *« leur économie a changé. Sans le RMI, beaucoup auraient du mal à vivre »,* regrette Hubert Bretheau, président de Tzigane habitat. Catherine Rétif, de l'association intercommunale pour l'éducation et l'insertion, revient, elle, sur le fait que *« beaucoup de familles se sédentarisent pour scolariser leurs enfants ».* L'école. Là encore, les voyageurs ne sont pas logés à la même enseigne que les autres. *« Ici, près de chez vous, j'ai vu des cas où des enfants ont été mis au fond de la classe à faire des coloriages. »* Parmi les élus invités, Gérard Coulon, maire de Fougères, confie que *« quand les gens du voyage arrivent sur ma commune, cinq minutes après le téléphone sonne. Ce ne sont pas les gens du voyage qui appellent. Ce sont les gens du village. »* Jean-Pierre Albertini, maire de Salbris, renchérit : *« Chez moi, nous allons construire 12 emplacements pour les accueillir. Mais ce n'est pas simple. J'ai entendu dans cette France du XXIe siècle des propos racistes sidérants. Les gens n'ont pas admis encore qu'il faut prendre en compte cette population. »*

Après-midi débat sur les gens du voyage, salle Dorgelès, à Blois, samedi. Avec un spectacle, des voyageurs ont présenté leur " peuple mystérieux " à une centaine d'enfants. Pour en finir avec les préjugés.
(Photo NR, Sébastien Gaudard)

Les aires d'accueil, parlons-en. Jean-Louis Troussard rappelle que *« sur les 42.000 emplacements prévus dans toute la France depuis 2002, 10.000 seulement ont été réalisées. »* En Loir-et-Cher, on est très en retard avec 42 emplacements construits sur les 216 promis. Il y a pire : *« Paris est à 0, la Corse aussi. »* Pour Samuel Michelet, *« les aires ne prennent de toute façon en compte qu'une partie du problème. Elles vont être occupées par des gens qui sont déjà sur les communes. A Selles-sur-Cher, où j'habite, il y a entre 20 et 30 caravanes continuellement. On va mettre 8 emplacements, se laver les mains et dire on a fait notre travail ? Et les autres, où vont-ils aller ? »* Catherine Rétif pointe aussi le problème de Blois : *« Le parking de la Boire, où vivent actuellement des voyageurs, va servir de déversoir de la Loire. Ils doivent partir. Mais l'agglo les oublie complètement et va les mettre à la porte sans leur retrouver un logement adapté. »* Elle souhaiterait tant en finir avec tous les préjugés : *« Il faut aller dans les caravanes. Une fois qu'on a serré la main, bu un café pendant une heure, votre regard change. »* Allez, encore un effort !

Yann-Armel HUET

Voyageur plein de malice

Des rides rieuses lui bordent les yeux. Chapeau gitan, chemise bigarrée, Jean Diab a enchanté une centaine d'enfants samedi après-midi, avec son spectacle Nomad's Land. Plus tard, il est intervenu dans le débat face aux élus et représentants d'associations. Toujours avec ironie pour dénoncer l'absurde des situations que l'administration impose aux siens.

Un exemple ? Ce révoltant carnet de circulation qui remplace la carte d'identité pour eux. *« Il n'est reconnu nulle part. On avait trouvé du travail en Suisse. Mais à la frontière, les douaniers nous bloquent, brandissent le carnet et disent " qu'est-ce que c'est que ça ? " Impossible de passer. J'ai donc fait faire des cartes d'identité pour la famille. Dessus, l'administration a inscrit le numéro du carnet, mais aucune adresse. Est-ce normal ? »* Autre anecdote : *« Ma commune de rattachement, c'est Millau. Alors que je n'y suis jamais. J'ai été à la gendarmerie pour voter par procuration. Ils m'ont dit qu'il fallait je connaisse un gadjo à Millau qui puisse voter pour moi. Mais je n'en connais pas. Et encore moins un à qui faire confiance ! »* Jean Diab reste cependant optimiste, où qu'il traîne sa roulotte. *« On évolue bien, même si on n'est pas si rapide que vous. On est déclaré, on fait des stages à la chambre de métiers, on comprend qu'il faut éduquer les petits… Il y a même des voyageurs qui viennent dans des assos, pourtant des trucs de gadjés ! Avant, moi, je rigolais des agendas. Et le premier, j'en ai un. »* Les voyageurs se mettent à l'heure du XXIe siècle. Et les gadjés ?

Jean Diab supporte les décisions absurdes de l'État avec humour.
(Photo NR, Sébastien Gaudard)

VOUS LE DITES DANS LA NR

Portable : une réponse de France Télécom

A la suite de la publication de notre courrier des lecteurs du 5 mars sous le titre « Il n'y a plus d'après », relatif aux difficultés rencontrées par une lectrice pour joindre France Télécom, Marie-Françoise Sacré, leur représentante, nous écrit :

« Tout d'abord, nous nos excuses à Mme Lutin qui a joué de malchance, comme souvent lors de dysfonctionnements.

Quels conseils suivre après la perte du mode d'emploi de son mobile ? Faut-il écrire, faut-il téléphoner ? À qui ?

Il s'agit là d'un client qui possède un téléphone mobile. Ce client a soit un forfait, soit une mobicarte.

S'il souhaite écrire, il adresse son courrier à :

Service client mobile
33732 Bordeaux Cedex 9

en y rappelant son n° client et son n° de téléphone.

Il peut également téléphoner à son service client mobile (n° indiqué sur son contrat et rappelé sur ses factures)

- Si le client a un forfait, il compose le 3970 (d'un téléphone fixe) ou bien le 700 (d'un téléphone mobile).

- S'il possède une Mobicarte, il compose alors le 3972 (d'un fixe) ou bien le 722 (d'un mobile). C'est le cas de Mme Lutin.

Prix d'une communication : temps d'attente gratuit
0,15 €/mn sur le fixe.
Mobile, décompté du forfait.

Est-il utile d'appeler le 1014 (n° gratuit qui traite les demandes de type commerciales) ? Faut-il se rendre en boutique ?

C'est ce qu'a fait Mme Lutin. Ces services ne disposent pas de modes d'emploi, sauf à aller sur www.orange.fr, onglet Orange.

Le plus simple et le plus rapide, c'est d'accéder au site www.orange.fr pour le client qui a un accès Internet, ou bien de téléphoner à son service client mobile. »

L'actualité locale, départementale vous intéresse ou vous interpelle. Vous souhaitez réagir parce qu'elle vous a touché ou indigné, parce que vous pouvez y apporter des précisions, des compléments, un témoignage. Alors écrivez-nous, cette rubrique est là pour ça ! Écrire à la Nouvelle République, courrier des lecteurs, 1, place Jean-Jaurès, BP 119, 41004 Blois ou envoyer un courriel à NR.BLOIS@nrco.fr.

AGRICULTURE

Deux comices et des projets pour la société d'agriculture

Un comice chasse l'autre. Tout juste fixé dans le calendrier 2007 que l'on pense déjà à 2008, et pour les plus prévoyants à 2009.

Rien d'extraordinaire à cela si ce n'est la prudente gestion à long terme des manifestations les plus marquantes du Loir-et-Cher. La société départementale d'agriculture réunissait ses membres, vendredi matin, autour de son président Jacky Pelletier afin de débattre de ces activités à venir et du bilan de l'année écoulée.

Retour sur le vécu avec les deux comices de Chissay-en-Touraine et de Droué, *« ce qui reste, derrière les comices »,* selon l'expression du président. Ces liens tissés entre réseaux associatifs, d'un secteur d'activité à l'autre, entre voisins simplement, pour conclure sans une once de chauvinisme que dans la mise sur pied de manifestations rurales de cette ampleur, le Loir-et-Cher figure dans les premiers rangs de la région Centre.

Mondoubleau et Neung-sur-Beuvron

Dans le même esprit, les deux prochains comices se dérouleront les 2 et 3 juin à Mondoubleau et le 30 juin et 1er juillet à Neung-sur-Beuvron. Pour le premier, la partie festive et l'emplacement sont quasiment assurés, et il sera question des détails pratiques lors de la réunion du 10 avril. L'ouverture au public de ce comice aura lieu le samedi après midi à 14 h et l'inauguration officielle le lendemain à 11 h. Mêmes horaires pour celui de Neung un mois plus tard, *« sur une échelle naturellement plus modeste »,* précise Pierre Jaffré, commissaire général pour l'arrondissement de Romorantin. *« Nous n'avons pas le même potentiel en élevage. En revanche nous allons ouvrir ce comice sur toutes les activités et corporations porteuses d'avenir dans cette région, la forêt, la chasse et le tourisme. »* A noter que les visites pré-comices se dérouleront le 25 mai pour le secteur de Mondoubleau et le 22 juin pour celui de Neung-sur-Beuvron.

L'assemblée générale de la société d'agriculture, moment fort de la vie rurale, s'est tenue vendredi dernier au conseil général.

En dehors de ces deux principaux rendez-vous, le président Pelletier fait part d'une inquiétude naissante au sein de la société sur l'avenir des nombreuses autres petites foires et concours. Une trentaine sur le calendrier, *« dont la pérennité est étroitement liée au soutien de la société d'agriculture. Qu'en restera-t-il lorsque les derniers et rares bénévoles ne seront plus là ? »* Cette question de la relève dans le milieu associatif, vécue d'une manière aussi cruciale dans le milieu rural qu'en agglomération, reste posée.

En projet enfin, la mise sur pied, sur l'arrondissement de Blois, d'une exposition nationale avicole. Les élus locaux seraient intéressés mais aucun engagement ne sera pris dans l'immédiat. Quant aux communes intéressées pour accueillir les comices de 2008 et 2009, elles sont priées de faire acte de candidature, dès maintenant.

Henri LEMAIRE

VIE ASSOCIATIVE

ARAPEJ. – L'assemblée générale de l'ARAPEJ (Association réflexion action prison et justice) qui devait se tenir le 27 mars à 18 h, à la maison d'accueil, rue Marcel-Paul à Blois, est annulée et reportée à une date ultérieure.

GROUPEMENT DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER DE LOIR-ET-CHER. – L'assemblée générale aura lieu samedi 31 mars, à la salle polyvalente de Salbris : 9 h 45, assemblée générale ordinaire ; 10 h 45, présentation d'un nouvel appui aux actions GDF 41 par le CRPF du Centre ; 11 h, « Forêts et réchauffement climatique : faut-il déjà prendre des précautions ? », par François Charnet ; 12 h 45, déjeuner ; 14 h 45, visite sur le massif de Rivaulde : comment appréhender la notion de réchauffement climatique ?

CONGRÈS USR-CGT. – L'Union syndicale des retraités de la CGT de Loir-et-Cher tiendra son 11e congrès mercredi 28 mars, à partir de 8 h 30, salle de la Samda, à Blois.

AMICALE DES DIABÉTIQUES. – L'Amicale des diabétiques du Loir-et-Cher tiendra son assemblée générale ordinaire samedi 31 mars, à 14 h, salle Dorgelès, Maison des associations à Blois (18, rue Roland-Dorgelès).

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE. – L'assemblée départementale du CNAS se déroulera le lundi 2 avril, à 14 h, au conseil général, salle Lavoisier.

« L'adoption de la loi qui consacre le droit à l'action sociale pour tous les agents territoriaux en faisant des prestations d'action sociale une dépense obligatoire donne cette année un caractère incontournable à cette réunion », estime la délégation du Loir-et-Cher, à qui il semble important d'inciter les responsables des collectivités non adhérentes à rejoindre le CNAS.

OUI
JE REÇOIS
la Nouvelle République
DU LUNDI AU SAMEDI
12 MOIS 269,45 €
en m'abonnant pour une durée de 12 mois au prix de 269,45 €
(300 parutions) et je reçois l'ensemble des suppléments hebdomadaires de La Nouvelle République et le vendredi mon TV Hebdo.
Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° de Tél. : Date de naissance :
JE JOINS MON REGLEMENT DE €
❑ Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Nouvelle République.
❑ Par Carte bancaire N°
3 derniers chiffres au verso de la carte Expire à fin 18-36-37-41-86 - SPON/NR1
Date et signature obligatoires
Joindre un RIB ou un RIP.
A renvoyer à La Nouvelle République
SERVICE ABONNEMENTS :
232 avenue de Grammont
37048 Tours Cedex 1
La Ligne des Abonnés
N° Indigo 0 825 31 70 70
0,15 € TTC/MN
Informatique et libertés : en application de l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978, les informations demandées dans ce courrier sont indispensables au traitement de votre demande d'abonnement. Vous pouvez être amené à recevoir par notre intermédiaire d'autres offres commerciales. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de cocher la case ci-contre ❑ Vous avez un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

INDISCRET

Des sculpteurs en " live " à Blois

Cinq jeunes sculpteurs « en devenir » sélectionnés en région Centre vont travailler à ciel ouvert et aux yeux de tous, à Blois, dans les jardins de l'Évêché, une dizaine de jours au mois de juin.

Une initiative de la JCE (Jeune Chambre économique) de Blois-Vendôme, destinée à appuyer un programme d'information à destination des entreprises sur le thème du mécénat culturel. « On le croit à tort réservé aux grandes entreprises. Pourtant, les PME peuvent parfaitement se lancer, affirme Agnès Roy, chargée du dossier au sein de la JCE. Il existe des dispositifs légaux et fiscaux parfaitement adaptés, que nous nous proposons de faire connaître. De même, nous comptons sur cette manifestation pour faire se rencontrer artistes et chefs d'entreprises. »

A.D.

THÉATRE

" Crise de nerfs Parlez-moi d'amour "

Après Mue en mai 2006, Jean Lambert-Wild revient sur le plateau de la Scène nationale.

Quelques mètres carrés, une chambre d'hôpital, une actrice-scaphandrier accompagnée d'un choeur chante le doux découragement et l'heureuse aspiration d'être au monde. Jean Lambert-Wild et le compositeur Jean-Luc Therminarias poursuivent leur collaboration et racontent le naufrage des hommes d'aujourd'hui.

Sous un scaphandre, rêve d'étanchéité contre les agressions intérieures et extérieures, un être à vif dérive au gré de dangers réels ou imaginés. Relié à son lit par un tuyau vital, cordon ombilical où circulent sons, air et fluides, ce scaphandrier raconte le monde qu'il a perdu et celui qu'il ne peut aujourd'hui appréhender. « Crise de nerfs – Parlez-moi d'amour – » oppose la lutte perpétuelle d'une existence à mener et l'insatiable besoin de mots d'amour.

Ecrivain, scénographe et directeur d'acteurs, Jean Lambert-Wild signe cette élégie qu'accompagne une partition musicale de Jean-Luc Therminarias. Cette pièce s'inscrit dans le parcours commun que les deux compagnons de route poursuivent depuis plusieurs années. *« Je cultive l'humour du désespoir,* confie Jean Lambert-Wild. *Traverser en scaphandre cette vallée de larmes, c'est déjà un bon moyen de s'en sortir… »*

Halle aux grains à Blois : mardi 27 et mercredi 28 mars à 20 h 30. Tarifs : 15 €/20 €. Renseignements au 02.54.90.44.00.

Le Faust d'Olivier Py

Le personnage de Faust inspire l'auteur-metteur en scène orléanais Olivier Py. Dans « Faust nocturne », une création qu'il présente du 27 au 31 mars au Centre dramatique national d'Orléans (Loiret), il reprend quelques thèmes qu'il a développés dans sa trilogie « Les Vainqueurs », en particulier celui de la joie (de vivre).

Célèbre poète qui prétend symboliser la joie, Faust vit les dernières heures d'un séducteur qui a trop aimé ; il ne lui reste, entre autres, qu'un manuscrit inédit et un ancien amant, Grand Malheur. Devenu rabatteur, celui-ci lui amène un dernier réconfort, Ariel, jeune prostitué roumain qui incarne la Joie. S'ensuit un combat à trois, entre le doute et l'espoir, pour voir s'il y a un « vivre lumineux », lutte que le dramaturge utilise aussi comme une métaphore pour parler de l'aventure littéraire et théâtrale.

Représentations à 20 h 30, sauf le 28 mars à 19 h 30 qui est suivie d'une rencontre avec les artistes ; spectacle supplémentaire le 31 mars à 17 h. Places : 16 €. Tél. 02.38.81.01.00, de 13 h à 18 h 30.

MUSIQUE

" Brin d'herbe ", un concours pour jeunes pianistes

De notre bureau d'Orléans

Enfant du concours international de piano contemporain, le concours « Brin d'herbe », réservé aux jeunes pianistes, se déroulera à Orléans du 30 mars au 1er avril. Trois catégories de pianistes peuvent concourir : moins de 11 ans, moins de 15 ans et moins de 18 ans.

Un brin d'herbe, c'est une promesse. C'est dans ce sens qu'a été créé ce concours national, proche et différent du concours international. Dédié comme lui au répertoire pianistique de 1900 à nos jours, il s'adresse aux jeunes amateurs, peut-être futurs professionnels, mais en tout cas déjà curieux de la musique d'hier et de demain. L'improvisation et le jazz seront bien sûr de la fête, comme lors de la première édition, en 2004. Chaque candidat donnera un mini-récital de 10 à 25 minutes, intégrant une œuvre de Kurtág et une œuvre courte au choix de Schœnberg, Debussy, Janacek, Messiaen, Berio, Dutilleux, Ligeti ou Boulez. Le jeune pianiste peut aussi jouer une improvisation, qui sera jugée à part.

Toutes les épreuves (ouvertes au public en entrée libre) ont lieu dans la salle de l'Institut : vendredi 30 mars de 14 h 30 à 19 h, samedi 31 mars de 14 h 30 à 19 h 30. Remise des prix et concert des lauréats le dimanche 1er avril à 14 heures.

Renseignements : 46 ter, rue Sainte-Catherine, 45000 Orléans ; tél. 06.68.83.89.22 ; Courriel : oci.piano@wanadoo.fr - Site Internet : www.oci-piano.com

VITICULTURE

Aire de production des vins AOC touraine

Le comité national de l'INAO réuni en séance des 8 et 9 novembre 2006, a approuvé le projet de révision de la délimitation parcellaire de l'appellation d'origine contrôlée touraine établi par la commission d'experts nommée à cet effet, pour les communes de Chailles, Monthou-sur-Bièvre, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire, Valaire, Vallières-les-Grandes et Souvigny-de-Touraine en Indre-et-Loire.

Les propriétaires et les exploitants viticoles sont informés que les plans comportant le projet de délimitation sont déposés, pour consultation publique, depuis le 22 mars dans chaque mairie concernée. Les personnes intéressées ont un délai de deux mois, du 23 mars au 23 mai, pour formuler leurs réclamations éventuelles, par écrit, en mairie.

Le dossier complet peut être consulté à l'INAO, 12, place Anatole-France à Tours, aux heures d'ouverture des bureaux.